

26 avril 2011

11.141

**Motion Jérôme Amez-Droz****Pour la mise en place d'un système de vote électronique au Grand Conseil**

Bien que nos scrutateurs soient efficaces et sympathiques, l'installation du vote électronique s'impose comme un moyen de gestion moderne, efficient et capable de faire gagner du temps. Des expériences concluantes existent: les cantons de Berne, Fribourg, sauf erreur Genève et Vaud se sont dotés de système de vote électronique.

La multiplicité des votes nominatifs plaide d'autant plus en faveur d'un système de vote électronique.

Les questions à se poser sont:

- quel système? (sans fil, câblé...)
- quel coût?
- quelles garanties de sécurité?

Dans un souci de modernité, d'amélioration de la lisibilité des votes et d'efficience, le Conseil d'Etat est prié d'étudier la question de l'introduction d'un système de vote électronique au Grand Conseil et d'en faire rapport au Grand Conseil.

Cosignataires: A. Obrist, D. Humbert-Droz, P. Zürcher, P. Castella, Ph. Haeberli, F. Jaquet, C. Hofer, J.-F. de Montmollin, Y. Botteron, Y.-A. Aubert, A. Meyrat, B. Haeny, F. Monnier, C. Hostettler, P. Sandoz et N. Stauffer.